

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 3, 2026

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met with videoconference this day at 6:31 p.m. [ET] to study the subject matter of those elements contained in Division 33 of Part 5 of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025; and, in camera, for consideration of a draft agenda (future business).

Senator Bev Busson (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Good evening. My name is Bev Busson, senator from British Columbia and the deputy chair of this committee. I have the pleasure of chairing this meeting tonight.

Today, we are conducting a meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please make sure to keep your headsets away from all microphones at all times. Do not touch the microphone. It will be turned on and off by the console operator. Please avoid handling your earpiece while your microphone is on. Either keep it on your ear or place it on the designated sticker. Thank you for your cooperation.

Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal to either me or our clerk, and we will work to resolve the issue.

Before we begin, I would like to take a few moments to allow the members of this committee to introduce themselves.

Senator Surette: Allister Surette, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Cuzner: Rodger Cuzner from Nova Scotia.

Senator Boudreau: Victor Boudreau from New Brunswick.

Senator Gerba: Amina Gerba from Quebec.

[*English*]

Senator C. Deacon: Colin Deacon, Nova Scotia.

Senator Dhillon: Baltej Dhillon from British Columbia.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 3 février 2026

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, avec vidéoconférence, à 18 h 31 [HE], pour étudier la teneur des éléments de la section 33 de la partie 5 du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025; et, à huis clos, pour étudier un projet de calendrier (travaux à venir).

La sénatrice Bev Busson (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Bonjour. Je m'appelle Bev Busson, sénatrice de la Colombie-Britannique et vice-présidente de ce comité. J'ai le plaisir de présider la réunion ce soir.

Aujourd'hui, nous tenons une réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Je demanderais à tous les sénateurs et aux autres participants en personne de consulter les cartes sur la table pour prendre connaissance des directives visant à prévenir les incidents de retour de son. Veuillez vous assurer de tenir vos casques d'écoute loin des microphones en tout temps. Ne touchez pas votre microphone, qui sera allumé et éteint par le technicien de console. Veuillez éviter de manipuler votre oreillette quand votre microphone est allumé; gardez-la dans votre oreille ou placez-la sur l'autocollant désigné. Je vous remercie de votre collaboration.

En cas de difficulté technique, surtout en lien avec l'interprétation, veuillez me faire signe ou le signaler à la greffière, et nous veillerons à régler cet enjeu.

Avant de continuer, j'aimerais prendre quelques instants pour permettre aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Surette : Allister Surette, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Cuzner : Rodger Cuzner, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Boudreau : Victor Boudreau, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Dhillon : Baltej Dhillon, de la Colombie-Britannique.

The Deputy Chair: Today, the committee is starting its study on the subject matter of the elements contained in Division 33 of Part 5 of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

Today, under this mandate, the committee will be hearing from the following individual from the Government of the Northwest Territories, Department of Industry, Tourism and Investment: Joel Holder, Director of Economic Diversification.

Mr. Holder, on behalf of the members of the committee, I want to thank you for being here even if it is virtually. We really appreciate your time. I understand that you have opening remarks. Following the remarks, I know that members of the committee will have interesting questions to put to you.

Thank you very much for being here. You have the floor.

Joel Holder, Director, Economic Diversification, Industry, Tourism and Investment, Government of the Northwest Territories: Thank you, Madam Chair, for this opportunity to speak with you today. This is an important period of transition for the commercial fisheries sector, and the Government of the Northwest Territories remains committed to ensuring stability for fishers and northern communities, including the many Indigenous harvesters who form the backbone of the N.W.T. fishery throughout this process.

That's all I would like to introduce the topic with. I'm open and available for questions.

The Deputy Chair: I'll start with a question myself. I see that in 2023, Fisheries and Oceans reported that 1.5%, 429 tonnes, of landed weight commercially caught freshwater fish were landed in the Northwest Territories. Has this been an increase or a decrease from the usual, and since 2023, has this increased or decreased?

Mr. Holder: If you wouldn't mind, would you please repeat the number itself?

The Deputy Chair: From the research, it says that 429 tonnes, or 1.75%, of the total Canadian landed weight of commercially caught freshwater fish were landed in the Northwest Territories.

Mr. Holder: Yes.

The Deputy Chair: Is that an average number or has it increased or decreased since then?

Mr. Holder: That's about an average number.

La vice-présidente : Aujourd'hui, nous amorçons notre étude de la teneur des éléments de la section 33 de la partie 5 du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Dans le cadre de ce mandat, nous entendrons aujourd'hui Joel Holder, directeur, Diversification économique, Industrie, tourisme et investissement au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Monsieur Holder, au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier d'être parmi nous, même si vous témoignez virtuellement. Nous vous sommes très reconnaissants de votre temps. Je crois comprendre que vous avez une déclaration liminaire à nous présenter. Après cela, les membres du comité auront des questions intéressantes à vous poser.

Merci beaucoup d'être parmi nous. La parole est à vous.

Joel Holder, directeur, Diversification économique, Industrie, tourisme et investissement, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest : Merci, madame la présidente, de me donner l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui. Nous sommes dans une période de transition importante pour le secteur des pêches commerciales, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'engage à garantir de la stabilité aux pêcheurs et aux communautés nordiques, dont les nombreux pêcheurs autochtones qui forment l'épine dorsale des pêches des Territoires du Nord-Ouest, durant tout ce processus.

C'est tout ce que j'avais à dire pour présenter le sujet. Je suis ouvert à répondre à vos questions.

La vice-présidente : Je commencerai moi-même par une question. Je vois qu'en 2023, Pêches et Océans a signalé que 1,5 %, ou 429 tonnes, du poids débarqué de poissons d'eau douce capturés à des fins commerciales avait été débarqué dans les Territoires du Nord-Ouest. S'agit-il d'une hausse ou d'une baisse par rapport au poids débarqué habituellement, et depuis 2023, ces chiffres sont-ils à la hausse ou à la baisse?

M. Holder : Si vous permettez, pourriez-vous répéter les chiffres?

La vice-présidente : Selon nos recherches, 429 tonnes, ou 1,75 %, du poids total débarqué de poissons d'eau douce capturés à des fins commerciales avaient été débarquées dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. Holder : Oui.

La vice-présidente : Est-ce que ces chiffres se situent dans la moyenne, ou y a-t-il eu une hausse ou une baisse depuis ce temps?

M. Holder : C'est dans la moyenne.

The Deputy Chair: How do you expect your industry to be impacted, if at all, by the divestiture of the Freshwater Fish Marketing Corporation, or FFMC? If there will be an impact, would you please talk to us about that?

Mr. Holder: Certainly. First, the Government of the Northwest Territories has just recently built a new fish-processing plant in Hay River, which is on the south shore of Great Slave Lake. This is a facility that is currently operated by Freshwater Fish Marketing Corporation, but the building is owned by the Government of the Northwest Territories, and it is considered to be a future backbone to support the sector and the industry. We knew Freshwater Fish Marketing Corporation might not be around forever, and such is the case now with the divestiture. We now hold the future in our own hands as far as providing an opportunity to Great Slave Lake fishers. The fish plant itself can provide an opportunity where they can sell their fish, and these fish can then be sold for secondary processing and products and distributed within the Northwest Territories or southern markets in Alberta or British Columbia.

In a way, we are still interested in what Freshwater Fish Marketing Corporation is doing and what the future of that industry is. We've been involved with FFMC for many decades. We're interested in the transformation and how fishers will handle the transformation between FFMC and the new fish plant in Hay River. When I say "new fish plant," it has only been temporarily operating as of last summer. It is that new; 2024-25, so to speak.

We've been concerned about the transition between the sales side of things. They're accustomed to selling to Freshwater Fish Marketing Corporation. How are they going to feel about selling to the Hay River plant and ensuring that we can, at the new plant, meet the expected professionalism and level of consistency that FFMC has been able to provide fishers over the decades? That has been the main concern of the new fish plant in Hay River.

The Deputy Chair: Just for clarification, so that I understand all that you're saying, the new plant in Hay River — I know Hay River and the area — am I wrong in saying that it will become operated by the Northwest Territories government?

Mr. Holder: It is owned by the Northwest Territories. We are currently under a process much like what FFMC has been going under, in which we are looking for a future operator for the facility.

In the last three years, we have had an operating agreement with Freshwater Fish Marketing Corporation, in which they have been assisting us in developing the processing line, testing equipment and ensuring that the facility gets up and running as it

La vice-présidente : Vous attendez-vous à ce que votre secteur soit touché par le dessaisissement de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce? S'il y aura une incidence, pourriez-vous nous en parler, s'il vous plaît?

M. Holder : Bien sûr. Tout d'abord, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest vient de construire une nouvelle usine de transformation du poisson à Hay River, qui se situe sur la rive sud du Grand lac des Esclaves. Cette usine est actuellement exploitée par l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, mais l'usine elle-même appartient à notre gouvernement. On s'attend à ce qu'elle devienne l'épine dorsale du secteur des pêches. Nous savions que l'office ne serait peut-être pas là pour toujours, et nous savons maintenant que ce ne sera pas le cas avec le dessaisissement. L'avenir nous appartient désormais pour ce qui est de soutenir les pêcheurs du Grand lac des Esclaves. L'usine leur permettra de vendre leur poisson, et ce produit pourra ensuite être revendu pour la transformation secondaire et distribué dans les Territoires du Nord-Ouest ou dans les marchés du sud en Alberta ou en Colombie-Britannique.

D'une certaine manière, ce que fait l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et l'avenir de cette industrie nous intéressent toujours. Nous travaillons avec cet office depuis des dizaines d'années. La transformation du secteur et la façon dont les pêcheurs vont la gérer, entre l'office et la nouvelle usine de Hay River, nous intéressent. Je parle d'une nouvelle usine, car elle n'est en service que depuis l'été dernier. On peut dire qu'elle est nouvelle, car elle a été mise en service en 2024-2025.

Nous sommes préoccupés par la transition liée aux ventes. Les pêcheurs ont l'habitude de vendre leur poisson à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Que penseront-ils de vendre leur poisson à l'usine de Hay River? Pourrions-nous, à cette nouvelle usine, répondre aux attentes en matière de professionnalisme et d'uniformité que l'office a pu offrir aux pêcheurs pendant des dizaines d'années? C'est notre grande préoccupation entourant la nouvelle usine de Hay River.

La vice-présidente : J'aimerais obtenir une précision pour être sûre de tout comprendre ce que vous nous dites. Je connais Hay River et sa région. Ai-je tort de dire que la nouvelle usine sera exploitée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest?

M. Holder : Nous en sommes les propriétaires. À peu près comme l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a fait, nous sommes à la recherche d'un futur exploitant.

Depuis trois ans, nous avons une entente d'exploitation avec l'office, qui nous aidait à développer la chaîne de transformation, à mettre le matériel à l'essai et à garantir que l'usine soit prête à entrer en service avec une efficacité optimale. Nous arrivons à la

should be, and that we are at maximum efficiency. We are coming to the end of that agreement, mostly because of the transformation, the divestiture of FFMC.

Sorry, I've lost my train of thought. What was your question?

The Deputy Chair: You were hoping to explain to me who operates this plant at the end of the day if FFMC divests.

Mr. Holder: I was getting to the point that, with FFMC no longer being able to assist us in the operating side of things, we are undertaking our own divestment process, where we're looking at who might be the operator for the facility going on in perpetuity. We hope to find a northern entity, whether that's Indigenous or other, that is interested in taking over that facility from the Government of the Northwest Territories.

The Deputy Chair: Thank you. One other quick clarification around this: How much of the commercial freshwater fish caught in the Northwest Territories comes out of Great Slave Lake?

Mr. Holder: At the moment, it's almost 100%. There is one other lake that has a small quota on it as well that we receive fish from, but it's in close proximity to Hay River, so those fish get transferred over to the Hay River processing facility. Otherwise, I would say that 99.9% of the commercial fish are from Great Slave Lake.

The Deputy Chair: I suspected that was the answer, but I just wanted to get it on the record. Thank you very much. We have other senators interested in asking you a question.

Senator Surette: My question to you is this: How much do you know of the divestiture? When I look at the last annual report of the FFMC, it looks like they're going through a number of stages before they get to know who's going to be the proponent. I see here "Stage 3 — Closing (Fall 2025 to Winter 2026)," and I'm just trying to figure out the relationship you have with them now. If I understand properly, Ontario, Saskatchewan, Manitoba and Alberta are all out of FFMC. The Northwest Territories is the only participant. Can you tell us a little bit about the corporation, the assets that the corporation has and what happens to them?

Mr. Holder: Okay. In the Northwest Territories, Freshwater Fish Marketing Corporation has one facility, one piece of infrastructure in the Northwest Territories. It has been operating as a packing or transfer facility, where fish from Great Slave Lake have been delivered to. They've been packed on ice, loaded on trucks and shipped to Winnipeg to the main Freshwater Fish Marketing Corporation location. That is the only piece of infrastructure that I'm aware of that FFMC has in the Northwest

fin de cette entente, surtout en raison de la transformation et du dessaisissement de l'office.

Désolé, j'ai perdu le fil de mon idée. Quelle était votre question?

La vice-présidente : Vous vouliez m'expliquer qui exploitera l'usine en fin de compte si le dessaisissement va de l'avant.

M. Holder : Oui, j'y arrivais. Étant donné que l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce ne peut plus nous aider concernant les opérations de l'usine, nous menons notre propre processus de dessaisissement pour qu'un exploitant s'occupe de l'usine à perpétuité. Nous espérons trouver un exploitant établi dans le Nord, qu'il soit autochtone ou autre, qui veut reprendre l'usine du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

La vice-présidente : Merci. J'aurais besoin d'une autre petite précision. Quel est le pourcentage des pêches commerciales en eau douce des Territoires du Nord-Ouest qui vient du Grand lac des Esclaves?

M. Holder : Actuellement, c'est presque 100 %. Il y a un autre lac qui a un petit quota et qui nous fournit en poisson, mais il est situé tout près de Hay River. Ce poisson nous est donc transféré à l'usine de transformation de Hay River. Sinon, je dirais que 99,99 % du poisson pêché à des fins commerciales nous vient du Grand lac des Esclaves.

La vice-présidente : Je m'attendais à ce genre de réponse, mais je voulais vous l'entendre dire aux fins du compte rendu. Merci beaucoup. D'autres sénateurs veulent vous poser des questions.

Le sénateur Surette : Voici ma question : que savez-vous sur le dessaisissement? À la lecture du dernier rapport annuel de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, il semble que l'office doive passer par un certain nombre d'étapes avant de savoir qui sera le promoteur du projet. C'est ce que je vois ici à l'étape 3 — Fermeture, automne 2025 à hiver 2026. J'essaie simplement de comprendre votre relation avec l'office à l'heure actuelle. Si je comprends bien, l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta ne travaillent plus avec l'office. Les Territoires du Nord-Ouest sont le seul participant qui reste. Pourriez-vous nous parler un peu de cet office, de ses actifs et de ce qu'il va en arriver?

M. Holder : D'accord. Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce n'a qu'une infrastructure. Elle exploite une usine d'emballage ou de transformation du poisson qu'elle reçoit du Grand lac des Esclaves. Le poisson est emballé sur la glace, chargé dans des camions et expédié à Winnipeg aux installations principales de l'office. À ce que je sache, ce sont les seules installations de l'office dans les Territoires du Nord-Ouest. Ah oui, j'oubliais,

Territories. Sorry, there are also some land-tenure parcels that still remain on islands and shorelines in three locations on Great Slave Lake. Those are locations from previous fish-processing facilities that FFMC operated historically, but there is nothing located on those properties any longer. The infrastructure has been removed.

Senator Surette: What's the relationship between the Government of the Northwest Territories and the Crown corporation FFMC?

Mr. Holder: The relationship that we have for the operation of the fish plant is an operating agreement. It's an agreement that we have where we've paid the FFMC an annual fee for their expertise and knowledge to assist us in getting our facility up and running and operating at peak performance. That's the one agreement we have for the operating facility. Of course, under the legal agreement, under the legislation being the last signatory, there is an agreement where the Freshwater Fish Marketing Corporation is obliged to purchase all species from Great Slave Lake fishers and to process those species, either in the Northwest Territories or at their Winnipeg facility. It is a relationship between FFMC and the fishers, where the fishers feel comfortable that, should they approach FFMC with fish for sale, FFMC is obliged to purchase those fish.

Senator C. Deacon: Thanks for being with us. I just wanted to know first about consultation with First Nations and other stakeholders in this process. I wanted to understand the extent of that, and I have a second follow-up after that.

Mr. Holder: Okay. As far as the process from the FFMC divestiture, the responsibility for the consultation has been with the Department of Fisheries and Oceans, or DFO. They have the mandate for — or the Crown corporation falls under themselves. The Government of the Northwest Territories has not been a participant in those consultations. We have been asked for advice from DFO as to who the parties should be and who the Indigenous groups around the lake might be that should be involved in those consultations. But we have not been mentioned in any correspondence or involved in any face-to-face meetings or anything of that nature with DFO and the Indigenous parties.

Senator C. Deacon: Just quickly, have these been well publicized? Have all the stakeholders had a chance to be a part of the consultations or has it been narrowly defined?

Mr. Holder: The consultations, as far as I understand, that have occurred have been through letter correspondence with Indigenous groups. They have expressed a willingness from DFO to meet face to face. I don't know how many of those Indigenous groups accepted those offers or those invitations. I, myself, attended one meeting with the commercial fishers that DFO was responsible for initiating and conducting. I was in attendance as an observer to hear what messaging was being

l'office possède aussi trois parcelles de terrain sur des îles et les rives du Grand lac des Esclaves. Il y avait là d'anciennes usines de transformation du poisson qu'exploitait l'office, mais il n'y a plus rien sur ces terres; les usines ont été démolies.

Le sénateur Surette : Quelle est la relation entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et cette société d'État?

M. Holder : Notre relation aux fins de l'exploitation de l'usine de transformation relève d'une entente d'exploitation. Nous versons des frais annuels à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce pour son expertise et ses connaissances afin de nous aider à démarrer notre usine et à l'exploiter de manière optimale. C'est l'entente qui nous lie concernant cette usine. Bien sûr, en vertu de l'entente juridique et l'office étant le dernier signataire en vertu de la loi, l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce est tenu d'acheter et de transformer toutes les espèces de poisson venant du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest ou à son usine de Winnipeg. Cette relation concerne l'office et les pêcheurs. Les pêcheurs ont l'assurance qu'ils pourront vendre leur poisson à l'office, qui est obligé de le faire.

Le sénateur C. Deacon : Merci d'être des nôtres. Je voudrais d'abord savoir ce qu'il en est de la consultation avec les Premières Nations et les autres parties prenantes dans ce processus. J'aimerais savoir dans quelle mesure elles sont consultées, puis je vous poserai une question complémentaire.

M. Holder : D'accord. Concernant le dessaisissement de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, la responsabilité de la consultation revient à Pêches et Océans — ou la société d'État relève du MPO. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ne participe pas à ces consultations. Le MPO nous a demandé conseil pour savoir quelles devraient être les parties prenantes et quels groupes autochtones autour du lac devraient être consultés, mais nous ne sommes pas mentionnés dans la correspondance et nous n'avons pas participé aux réunions en personne ou autre avec le MPO et les parties autochtones.

Le sénateur C. Deacon : Brièvement, ces consultations ont-elles été bien médiatisées? Est-ce que toutes les parties prenantes ont pu participer aux consultations, ou ces consultations étaient-elles limitées à un groupe restreint?

M. Holder : Selon ce que je comprends, les consultations se sont faites par correspondance écrite avec les groupes autochtones. Les responsables du MPO ont exprimé leur volonté de les rencontrer en personne, mais je ne sais pas combien de groupes ont accepté l'invitation. J'ai assisté à une réunion avec les pêcheurs commerciaux qui était organisée et dirigée par le MPO. J'étais là comme observateur pour entendre ce que le MPO et les pêcheurs commerciaux avaient à se dire. Ces

shared between DFO and the commercial fishers. There were two locations: One was in Hay River, and the other one was in Yellowknife, Northwest Territories.

Senator C. Deacon: What's the feeling among the fishers in terms of this transition and their comfort or discomfort?

Mr. Holder: It was mixed. Some fishers were concerned because, having worked with Freshwater Fish Marketing Corporation for decades, they felt that the purchaser was now going to disappear. They didn't know what kind of a relationship they might have or where they would sell their fish in the future. There were those who thought that this was an opportunity because they felt they were always sort of under pressure by FFMC; they were at the mercy of whatever the Freshwater Fish Marketing Corporation wanted to purchase their fish at. They were not always happy with the price that they would be receiving from their fish, and they felt they were obligated to sell their fish to FFMC. So with the piece of legislation lifting, they would no longer be bound by having to sell to Freshwater Fish Marketing Corporation. So it was kind of a mix between the two.

Senator C. Deacon: I just wanted to get a sense of this. One of the things that we have heard in previous committee testimony is that there is a lack of fish stock analysis done in the North by Fisheries and Oceans. So with regard to the 429 tonnes that the Department of Fisheries and Oceans reported in 2023, I'm just wondering about any evidence that is gathered under the responsibility of Fisheries and Oceans. I'm not aware that they have been doing any fish stock analysis, but do you have any evidence to the contrary?

Mr. Holder: We have a relationship here between the Government of the Northwest Territories and the Arctic regional office. We have bilateral meetings that we hold twice a year. They are at somewhat senior levels, the Assistant Deputy Minister level, where information is shared between the parties. They've been sharing information with the Government of the Northwest Territories regarding fish stocks and just what they have been studying. We do have some of our own questions. We're not fish scientists or fish biologists, but we do question some of the research that is being done. In listening to the commercial fishers, the commercial fishers have some disagreement about what the science is saying and what they're catching in their nets. They think there is a difference. They're sharing with us information about fish populations, species diversity, various food sources and things like that. I believe the information is being shared openly and transparently during those meetings and through other discourse and other conversations that we have with them.

One other source is the Great Slave Lake Advisory Committee. They use the acronym GSLAC for short. That is an advisory committee that has been around since the 1970s, made

consultations se tenaient dans deux villes: Hay River et Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur C. Deacon : Que pensent les pêcheurs de cette transition? Se sentent-ils à l'aise, ou mal à l'aise?

M. Holder : Les sentiments étaient mitigés. Certains pêcheurs étaient inquiets, parce qu'ils se disaient que l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, qui achète leur poisson depuis des dizaines d'années, allait disparaître. Ils ne savaient pas quel genre de relation ils auraient par la suite ou à qui ils allaient vendre leur poisson à l'avenir. D'autres y voyaient une occasion à saisir, parce qu'ils sentaient que l'Office leur mettait de la pression; ils se sentaient à la merci de l'Office, qui achetait le poisson au prix qu'il voulait. Les pêcheurs n'étaient pas toujours satisfaits du prix que leur donnait l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et ils se sentaient obligés de leur vendre leur poisson. Avec cette entente juridique qui se termine, les pêcheurs ne seront plus tenus de vendre leur poisson à cet acheteur. Les réactions étaient donc mitigées.

Le sénateur C. Deacon : Je voulais simplement avoir un aperçu de la situation. Des témoins précédents nous ont dit qu'il y a un manque d'analyse des stocks de poisson dans le Nord de la part de Pêches et Océans. Concernant les 429 tonnes de poisson signalées par le ministère en 2023, je me demande donc si ces chiffres correspondent bien aux relevés sous la responsabilité de Pêches et Océans. Je ne suis pas au courant de quelque analyse sur les stocks de poisson réalisée par le ministère, mais avez-vous des données qui indiqueraient le contraire?

M. Holder : Il existe une relation entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le bureau régional de l'Arctique. Deux fois par année, nous organisons des réunions bilatérales auxquelles participent des hauts fonctionnaires comme le sous-ministre adjoint pour permettre aux parties d'échanger des renseignements. Ces hauts fonctionnaires communiquent au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest des renseignements sur les stocks de poissons et sur les études qui ont été menées. Nous leur posons également nos propres questions. Nous ne sommes pas des ichthyologistes ou des biologistes spécialisés dans les poissons, mais nous posons certaines questions sur les recherches qui sont menées. Les pêcheurs commerciaux nous disent qu'ils observent des différences entre les données scientifiques et ce qu'ils attrapent dans leurs filets. Ils nous fournissent des renseignements sur les populations de poissons, la diversité des espèces, les différentes sources de nourriture, etc. Je pense que ces renseignements sont diffusés de manière ouverte et transparente lors de ces réunions et aussi par l'entremise d'autres discussions que nous avons avec eux.

Le Comité consultatif du Grand Lac des Esclaves, ou le CCGLE, est une autre source de renseignements. Ce comité consultatif existe depuis les années 1970 et il est composé de

up of representative commercial fishers and others. DFO has a responsibility for conducting meetings at least annually with fishers, sport fishers and others, where they share information, some of which is research that they've been doing on the lake. It is a chance or an opportunity for others to provide feedback to that research and have some interaction with the other users of the lake.

Between those two opportunities, DFO has been fairly straightforward and transparent with the information that they have.

Senator C. Deacon: Second round, please.

Senator Prosper: Thank you for coming here and providing your evidence. I believe you mentioned earlier in your testimony that Indigenous fishers or communities participating are the backbone to the fishery. In the Northwest Territories, can you describe, with respect to numbers — groups potentially — are these individuals? What type of impact will this have on the economy with those fishers within those respective communities? You mentioned that your government is in the process of looking for an operator. With the divestiture of FFMC, what are the ongoing obligations that DFO has with respect to that fishery in that area?

Mr. Holder: Thank you for the question. When I was making reference to the backbone of the fishery, we have approximately 25 fishers who fish the lake. Of those, 100% are Indigenous. When I say, "the backbone," it's everyone.

Regarding the potential impacts, we're hoping to mitigate any of the impacts by having our own fish plant in Hay River so that they maintain an opportunity for fishers to sell their catch.

As far as the obligations of the Department of Fisheries and Oceans, they have the mandate for inland fisheries. They have the mandate for managing fish stocks. We, as a government, provide funding for commercial fisheries. The territorial government doesn't have a mandate, obviously, for fish populations or anything around the management of fish habitat or things like that. We're the funding outlet for commercial fishers to approach to help mitigate some of their costs.

What are DFO's responsibilities? I don't think anything changes with the DFO's responsibility. They had a mandated responsibility when FFMC was not there and into the future after the divestiture.

Senator Prosper: With previous questions on the nature of those consultations, you mentioned a letter that was sent by DFO under the guise of some type of consultation. Is there anything in

représentants des pêcheurs commerciaux et d'autres intervenants. Le ministère des Pêches et des Océans est responsable d'organiser, au moins une fois par année, des réunions avec les pêcheurs, les amateurs de pêche sportive et d'autres intervenants, au cours desquelles il partage des renseignements, dont certains proviennent des recherches qu'il a menées sur le lac. C'est l'occasion pour les autres intervenants de donner leur avis sur ces recherches et d'échanger avec les autres utilisateurs du lac.

Au cours de ces deux occasions, le MPO a communiqué de manière assez directe et transparente les renseignements dont il dispose.

Le sénateur C. Deacon : Lors de la deuxième série de questions, s'il vous plaît.

Le sénateur Prosper : Je vous remercie de comparaître devant le comité aujourd'hui. Je crois que vous avez mentionné plus tôt dans votre témoignage que les pêcheurs ou les collectivités autochtones sont l'épine dorsale de la pêche. Pouvez-vous nous donner des chiffres — c'est-à-dire des groupes potentiels — pour les Territoires du Nord-Ouest en ce qui concerne ces gens? Quel type d'impact cela aura-t-il sur l'économie si l'on tient compte de ces pêcheurs dans ces collectivités? Vous avez mentionné que votre gouvernement est à la recherche d'un exploitant. Compte tenu du dessaisissement de l'OCPED, quelles sont les obligations actuelles du MPO en ce qui concerne cette pêche dans cette région?

M. Holder : Je vous remercie de votre question. Lorsque j'ai fait référence à l'épine dorsale de la pêche, je voulais dire qu'environ 25 pêcheurs mènent leurs activités dans le lac, et ils sont tous autochtones. Quand je parle de l'épine dorsale, je parle de tout le monde.

Nous espérons pouvoir atténuer les répercussions potentielles en construisant notre propre usine de transformation du poisson à Hay River, afin que les pêcheurs puissent continuer à vendre leurs prises.

En ce qui concerne les obligations du MPO, son mandat vise notamment la gestion des pêches intérieures et des stocks de poissons. Notre gouvernement finance la pêche commerciale. Le mandat du gouvernement territorial ne vise manifestement pas les populations de poissons ou tout ce qui touche à la gestion de l'habitat du poisson ou à des enjeux connexes. Nous sommes la source de financement à laquelle les pêcheurs commerciaux peuvent s'adresser pour tenter d'atténuer certains de leurs coûts.

Quelles sont les responsabilités du MPO? Je ne pense pas que ses responsabilités changent. Le ministère avait déjà cette responsabilité dans le cadre de son mandat avant l'existence de l'OCPED et il l'aura toujours après son dessaisissement.

Le sénateur Prosper : Dans le cadre de questions précédentes sur la nature de ces consultations, vous avez mentionné une lettre envoyée par le MPO sous le prétexte de

addition to that? Are you aware of any further consultations that have taken place between DFO or the federal government through another department and those Indigenous fishers?

Mr. Holder: I'm not aware of the extent of the consultations, being in a separate government from DFO, other than what was spoken to or shared with me verbally. I didn't receive any of the letters or correspondence itself, so I can't say whether there was any follow-up, letters, phone calls, emails or any additional consultative attempts.

Senator Prosper: Can you just share what the value of that fishery is on a yearly basis?

Mr. Holder: Approximately just over \$2 million, \$2.2 million.

Senator Prosper: Okay.

The Deputy Chair: Thank you.

[Translation]

Senator Gerba: I would like to know whether the divestiture of the Freshwater Fish Marketing Corporation presents any advantages and challenges. Do you see any advantages to this?

[English]

Mr. Holder: Apologies, in switching to the translation, I missed the initial context of the question.

Senator Gerba: I just want to know if you can see any advantages of this investment of the office.

Mr. Holder: From my perspective, no, I don't see any. As I mentioned, we're hoping that the Hay River facility mitigates any loss of ability or inability of fishers to be able to sell their product. Hopefully, that is simply a replacement. If FFMC is no longer there, the Hay River fish plant is there, so it's a one-for-one replacement. If that's what happens, then I don't see anything negative.

The positive will be that now the Northwest Territories is taking a more active role in the future of fisheries and that it's more of a face forward. You can actually see where your product is going because it's not out of the territory and three provinces away that these fish are being shipped. They're being processed in the Northwest Territories and are available for consumption and for purchase by people in the Northwest Territories as a good source of food. It helps with food security, food sovereignty and those sorts of things. It is also a new economic

mener certaines consultations. Y a-t-il autre chose à ajouter? Avez-vous connaissance d'autres consultations qui auraient eu lieu entre le MPO ou le gouvernement fédéral par l'entremise d'un autre ministère et ces pêcheurs autochtones?

M. Holder : Étant donné que je travaille dans un ministère distinct du MPO, je ne suis pas au courant de l'étendue des consultations, à part ce qui m'a été dit ou communiqué verbalement à ce sujet. Je n'ai reçu aucune lettre ou correspondance et je ne peux donc pas vous dire s'il y a eu un suivi, des lettres, des appels téléphoniques, des courriels ou d'autres tentatives de consultation sur la question.

Le sénateur Prosper : Pouvez-vous nous dire quelle est la valeur annuelle de cette pêche?

M. Holder : Elle s'élève à un peu plus de 2 millions de dollars, soit environ 2,2 millions de dollars.

Le sénateur Prosper : D'accord.

La vice-présidente : Je vous remercie.

[Français]

La sénatrice Gerba : J'aimerais savoir s'il y a quelques avantages et défis que ce soit par rapport à ce dessaisissement de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Voyez-vous certains avantages à cela?

[Traduction]

M. Holder : Je suis désolé, mais en me branchant à l'interprétation, j'ai manqué le contexte initial de la question.

La sénatrice Gerba : Je voulais simplement savoir si, selon vous, il y a certains avantages liés au dessaisissement de cet office.

M. Holder : Selon moi, non, il n'y en a aucun. Comme je l'ai mentionné, nous espérons que l'usine de Hay River atténuera toute perte de capacité ou d'incapacité des pêcheurs à vendre leurs produits. Espérons que ce ne soit qu'un simple remplacement. Par exemple, si l'OCPED n'existe plus, l'usine de transformation du poisson de Hay River le remplacera et le problème sera réglé. Si c'est ce qui se produit, je pense qu'il n'y aura aucune conséquence négative.

En ce qui concerne les aspects positifs, les Territoires du Nord-Ouest joueront désormais un rôle plus actif dans l'avenir de la pêche et ils seront davantage tournés vers l'avenir. Les pêcheurs pourront réellement voir où vont leurs produits, car ils ne seront pas expédiés hors du territoire ou à trois provinces de distance. Ils seront transformés dans les Territoires du Nord-Ouest pour y être consommés et achetés par la population locale, qui aura ainsi accès à une bonne source de nourriture. Cela contribuera à la sécurité et à la souveraineté alimentaires,

opportunity through employment at the facility. We see moving to an N.W.T. facility only as a positive.

[*Translation*]

Senator Gerba: Thank you.

[*English*]

The Deputy Chair: Thank you very much. We're now going to move to the second round.

Senator C. Deacon: Thank you, Mr. Holder, for being with us. I would like to look at value-added opportunities and how this new structure and change will enable greater value to be created for the community, and potentially in the movement of products outside of the Northwest Territories, if and when that's appropriate. Is there any focus on increasing the value add and the way that the fish are being processed or the products that are created?

Mr. Holder: Yes. Currently, prior to the fish plant being sold, the fish would be packed and shipped to Winnipeg for processing. Having the fish plant here, where the fish are then processed into fillets, we have the potential in the facility to introduce smoking. We could do some smoking in the facility. There is potential for canning. Roe is another big thing. The facility is able to process roe in the fall. We've been investigating a number of secondary value-added products.

There's also the compost from the facility itself. There's a secondary sector that's been accepting the racks and the heads — the waste — from the facility and taking them to their own separate facility, where they're being processed into agricultural grade compost. That's a product that is available for backyard gardeners or for areas or communities in the Northwest Territories that are soil poor. We can ship large amounts of compost to those communities, and they can then use that in agricultural aspects in their own communities, again, assisting with food security and food sovereignty in some of these small, remote, Indigenous communities.

Senator C. Deacon: Thank you very much. For me, it was really wonderful to hear all of that, because it shows that the value is being kept in the community rather than being shipped out of the community, and the creation of opportunities. Thank you. That's really important.

Senator Surette: Just a question before I go into my questions. Who did you say the owner of the facility in Hay River is?

etc. Les emplois qui seront créés dans l'usine représenteront également une nouvelle occasion économique. Pour nous, la transition vers une usine dans les Territoires du Nord-Ouest n'a que des avantages.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Merci.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Je vous remercie beaucoup. Nous passons maintenant à la deuxième série de questions.

Le sénateur C. Deacon : Monsieur Holder, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. J'aimerais examiner les possibilités à valeur ajoutée et la manière dont cette nouvelle structure et ce changement permettront de créer une plus grande valeur pour la collectivité, et éventuellement de mener à l'expédition des produits à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest, le cas échéant. Y a-t-il une volonté d'augmenter la valeur ajoutée et la manière dont le poisson est transformé ou les produits sont créés?

M. Holder : Oui. Avant la vente de l'usine de transformation du poisson, le poisson était emballé et expédié à Winnipeg pour y être transformé. Toutefois, si l'usine de transformation du poisson se trouve ici et que le poisson y est transformé en filets, nous avons la possibilité de faire également le fumage dans l'usine. Il serait aussi possible de faire la mise en conserve. Les œufs de poisson sont un autre élément important, car il sera possible de les transformer dans l'usine dès l'automne. Nous avons donc envisagé un certain nombre de produits à valeur ajoutée secondaire.

Il y a également le compost provenant de l'usine elle-même. En effet, un secteur secondaire accepte les arêtes et les têtes — c'est-à-dire les déchets — provenant de l'usine et les transporte vers ses propres installations, où ils sont transformés en compost de qualité agricole. Ce produit est destiné aux jardiniers amateurs ou aux régions ou collectivités des Territoires du Nord-Ouest dont les sols sont pauvres. Nous pouvons expédier de grandes quantités de compost à ces collectivités, qui peuvent ensuite l'utiliser à des fins agricoles sur leurs propres terres pour renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaires de ces petites collectivités autochtones isolées.

Le sénateur C. Deacon : Je vous remercie beaucoup. J'ai trouvé merveilleux d'entendre tout cela, car la valeur est conservée dans la collectivité plutôt que d'être expédiée à l'extérieur, et des occasions sont créées. Je vous remercie. C'est très important.

Le sénateur Surette : J'aimerais obtenir une petite précision avant de passer à mes questions. Qui avez-vous dit être le propriétaire de l'usine de Hay River?

Mr. Holder: The Government of the Northwest Territories is the owner.

Senator Surette: I'm still trying to figure out the relationship between FFMC, your territory and so on. When it says that, over the years, Ontario, Saskatchewan, Manitoba and Alberta withdrew from FFMC, but you're still participating, what does that actually mean?

Mr. Holder: As far as I understand it, that means that we are the last signatory or one of the last signatories. I believe Alberta is still there, but they don't have an active commercial fishery. We refer to ourselves as the last active signatory to the Freshwater Fish Marketing Act. Under that act, the FFMC has a responsibility to purchase fish from fishers from Great Slave Lake or from the Northwest Territories as a whole, but mostly Great Slave Lake. It's all species at all times of the year, whether that's a summer or a winter fishery.

That's the comfort that a fisher has. They know that if they bring fish out of the lake, if they harvest fish, they have a buyer for that fish.

Senator Surette: That's a direct competitor to your fish plant?

Mr. Holder: It would be if FFMC were still in existence, yes.

Senator Surette: They could still be because, from what I see here, they have a request for proposal, or RFP, out, and you don't know who, if anybody, applied for the divestiture, correct?

Mr. Holder: That is correct. You're right. The new entity, whoever the new entity might be that takes over responsibility for FFMC — or the ownership — will be a competitor for the fish plant in Hay River, correct.

Senator Surette: Right. When you said earlier that the fish value was \$2.2 million, you were talking about your fish plant because it looks like the revenue for FFMC is a big number, like, \$70 million.

Mr. Holder: Yes. FFMC is much larger. They have many more millions of tons that are going through that facility than the facility that we have in Hay River.

Senator Surette: I'm not sure I received the answer the first time or if I asked the question, actually. What is the position of your government, then? What would you like to see coming out of this? In some ways, I can understand that if FFMC dies, then you go ahead with what you're doing now. Is there another position from your government?

M. Holder : Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en est le propriétaire.

Le sénateur Surette : J'essaie toujours de comprendre la relation entre l'OCPED, votre territoire, etc. Lorsqu'on dit qu'au fil des ans, l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta se sont retirés de l'OCPED, mais que vous y participez toujours, qu'est-ce que cela signifie concrètement?

M. Holder : D'après ce que je comprends, cela signifie que nous sommes le dernier signataire ou l'un des derniers signataires. Je crois que l'Alberta en fait toujours partie, mais cette province n'a pas de pêche commerciale active. Nous nous considérons donc comme le dernier signataire actif de la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce, en vertu de laquelle l'OCPED a la responsabilité d'acheter du poisson aux pêcheurs du Grand lac des Esclaves ou de l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest, mais principalement du Grand lac des Esclaves. Cela concerne toutes les espèces à tout moment de l'année, qu'il s'agisse d'une pêche estivale ou hivernale.

Cela rassure les pêcheurs, car ils savent qu'ils auront un acheteur pour toutes leurs prises provenant du lac.

Le sénateur Surette : S'agit-il d'un concurrent direct pour votre usine de transformation du poisson?

M. Holder : Ce serait le cas si l'OCPED existait encore.

Le sénateur Surette : Il pourrait encore exister, car d'après ce que je vois ici, il a lancé une demande de propositions et vous ne savez pas qui, le cas échéant, a demandé le dessaisissement, n'est-ce pas?

M. Holder : C'est exact. Vous avez raison. La nouvelle entité, quelle qu'elle soit, qui reprendra la responsabilité — ou la propriété — de l'OCPED sera effectivement en concurrence avec l'usine de transformation du poisson de Hay River.

Le sénateur Surette : D'accord. Lorsque vous avez dit tout à l'heure que la valeur du poisson était de 2,2 millions de dollars, vous parliez de votre usine de transformation du poisson, car il semble que les revenus de l'OCPED soient de l'ordre de 70 millions de dollars, ce qui est beaucoup plus élevé.

M. Holder : Oui. L'OCPED est une entité beaucoup plus grande qui traite plusieurs millions de tonnes de plus que notre usine de Hay River.

Le sénateur Surette : Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la réponse la première fois ou je ne sais même plus si j'ai réellement posé cette question. Quelle est la position de votre gouvernement dans ce cas? Que souhaitez-vous voir ressortir de tout cela? D'une certaine manière, je peux comprendre que si l'OCPED disparaît, vous continuez à mener vos activités actuelles. Votre gouvernement est-il d'un autre avis?

Mr. Holder: Our government will be going ahead with the Hay River facility regardless of the future of FFMC. It looks like it's likely to have a new FFMC — FFMC Part 2 — whoever the new entity happens to be. We would have to compete with them.

We believe, though, that with the products that we would be producing in Hay River, given the smaller volume and the proximity to Alberta, we would be better situated than those in Winnipeg to access northern — specifically Edmonton or Calgary — markets than FFMC would.

Again, with our volume being smaller and our product being niche, we could guarantee fresh fish into Alberta overnight, arguably, better than FFMC could, and that will be our marketing.

Senator Surette: My last question goes back to the RFP. There were already questions asked about consultations, but I'm assuming there will be consultations with your government as well, since you're involved.

You don't have any idea where they're at with the RFP?

Mr. Holder: For myself, at the official level, I have ongoing meetings with an official at DFO, who has been keeping me informed, to the extent that they can, with information about the RFP, where things are at and how things are moving.

There has not been a government-to-government conversation between the minister of DFO and my minister around any changes to the legislation or the operation of FFMC.

At the official level, my assistant deputy minister, or ADM, and I have had conversations with staff within DFO that keep us informed of how things are advancing with the RFP.

The Deputy Chair: I have one more question, and I have to admit to being a neophyte around these kinds of contracts and contractual relationships, but I need to ask, just for clarification for myself and, hopefully, other people on this committee. From what I hear, would it not be advantageous for your government to purchase or be that person on the other side of that contract, as the fish come into your fish plant, having operated the plant and your plans to market the fish, would that not make sense that that just be the natural process?

Mr. Holder: What we envision is we would like a northern business entity to operate the facility. We don't see that government has a role to be playing in operating a fish plant. It's

M. Holder : Notre gouvernement poursuivra le projet de l'usine de Hay River, quel que soit l'avenir de l'OCPED. Il semble probable qu'il y aura une nouvelle version de l'OCPED, peu importe l'entité qui prendra sa place. Nous devons alors entrer en concurrence avec cette entité.

Nous pensons toutefois qu'en raison des produits que nous fabriquons dans notre usine de Hay River, et compte tenu de notre volume de production plus faible et de notre proximité de l'Alberta, nous serions mieux placés que les intervenants de Winnipeg pour avoir accès aux marchés du Nord — en particulier Edmonton ou Calgary — que le serait l'OCPED.

Encore une fois, puisque notre volume est plus petit et que nous offrons un produit spécialisé, nous pourrions garantir la livraison de poisson frais en Alberta le lendemain matin, ce qui est sans doute mieux que ce que pourrait faire l'OCPED. Nous miserons donc sur cet aspect dans nos efforts de commercialisation.

Le sénateur Surette : Pour ma dernière question, j'aimerais revenir sur la demande de propositions. On a déjà posé des questions au sujet des consultations, mais je présume qu'il y aura également des consultations avec votre gouvernement, puisque vous participez à cette initiative.

Avez-vous une idée de l'état d'avancement de la demande de propositions?

M. Holder : Je participe régulièrement à des rencontres avec un haut fonctionnaire du MPO qui me tient informé, dans la mesure du possible, de l'état d'avancement de la demande de propositions et de l'évolution de la situation.

Il n'y a toutefois eu aucune discussion entre le ministre des Pêches et des Océans et mon ministre au sujet des modifications à la loi ou du fonctionnement de l'OCPED.

Mon sous-ministre adjoint et moi-même avons participé à des discussions avec des membres du personnel du MPO, qui nous tiennent informés de l'état d'avancement de la demande de propositions.

La vice-présidente : J'ai une autre question, et je dois avouer que je suis novice en ce qui concerne ces types de contrats et de relations contractuelles, mais je dois poser cette question pour m'aider à mieux comprendre et, je l'espère, pour aider les autres membres du comité. D'après ce que j'ai entendu, ne serait-il pas avantageux pour votre gouvernement d'être l'acheteur ou d'être la partie contractante, puisque le poisson arrive dans votre usine de transformation, que vous exploitez l'usine et que vous avez l'intention de commercialiser le poisson? Ne serait-ce pas le processus naturel?

M. Holder : Nous envisageons de confier l'exploitation de l'usine à une entreprise du Nord. Nous ne pensons pas que le gouvernement ait un rôle à jouer dans l'exploitation d'une usine

something that we don't have the in-house expertise to be doing. We admit that. We would like to follow a similar process to the FFMC divestiture process and find our own northern entity that has experience either through partnerships with others that have had experience in the fish industry or with Indigenous groups or with a northern business. That entity would take on responsibility for operating the facility.

The Deputy Chair: Someone from your jurisdiction rather than another provincial or territorial jurisdiction?

Mr. Holder: Ideally, we'd like to see a Northwest Territories company come forward — whether it be a cooperative or a company — someone in the Northwest Territories with a vested interest in the people and the land of the Northwest Territories and waters.

If that doesn't exist, then we'll have to consider which proponents might be interested in the facility.

The Deputy Chair: I see that all the senators have had an opportunity to ask their questions, so I want to thank you very much for taking the time to appear before us today. It was incredibly informative and helpful to our deliberations.

I would like to suggest that the committee proceed in camera for the next 30 to 45 minutes. Are there any objections to proceeding in camera? If none, it's agreed. Again, thank you very much for your help.

Mr. Holder: You're very welcome.

(The committee continued in camera.)

de transformation du poisson, car nous reconnaissons que nous n'avons pas l'expertise interne nécessaire. Nous aimerions suivre un processus semblable à celui du dessaisissement de l'OCPED et trouver notre propre entité nordique qui a l'expérience nécessaire, que ce soit par l'entremise de partenariats avec d'autres entités ayant de l'expérience dans l'industrie du poisson, avec des groupes autochtones ou avec des entreprises du Nord. Cette entité serait responsable de l'exploitation de l'usine.

La vice-présidente : Vous cherchez quelqu'un dans votre territoire plutôt que dans un autre territoire ou une autre province.

M. Holder : Idéalement, nous aimerions qu'une entreprise des Territoires du Nord-Ouest manifeste un intérêt à l'égard de ce projet, qu'il s'agisse d'une coopérative ou d'une société, c'est-à-dire une entité des Territoires du Nord-Ouest dont les intérêts sont liés à la population, à la terre et aux eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Si une telle entité n'existe pas, nous devons trouver des promoteurs qui s'intéressent à l'usine.

La vice-présidente : Je constate que tous les sénateurs ont eu l'occasion de poser leurs questions. Je tiens donc à vous remercier d'avoir pris le temps de comparaître devant le comité aujourd'hui. C'était une discussion très informative qui nous sera utile pour nos délibérations.

Je suggère que le comité se réunisse à huis clos pendant les 30 à 45 prochaines minutes. Y a-t-il des objections à ce que nous nous réunissions à huis clos? S'il n'y en a pas, il est convenu de nous réunir à huis clos. Encore une fois, je vous remercie beaucoup de vos contributions.

M. Holder : Je vous en prie.

(La séance se poursuit à huis clos.)